

Image not found or type unknown



Mise en demeure pour solder un decouvert de mai 2015

Par **Estellecha**, le **06/06/2019** à **12:33**

Bonjour

J ai reçu ce jour une mise en demeure par RAR m informant de la clôture d'un compte bancaire et d unr mise en demeure de solder un decouvert datant de mai 2015.

Je ne me suis plus servie de ce compte depuis 2015 et j ignorai le solde négatif de celui ci.

Y a t il des recours ?

Cordialement